



COMMUNIQUE DE PRESSE
Lunel, le 11 avril 2019

RESULTATS ANNUELS 2018

- Activité en croissance de +22%, supérieur aux objectifs annoncés
- Rentabilité d'exploitation préservée dans un contexte d'investissements stratégiques liés à la forte augmentation de l'activité ballast au S2
- Résultat net positif
- Carnet de commandes 2019 BIO-SEA, à fin mars, déjà supérieur de près de 20% au chiffre d'affaires 2018
- Très bonne visibilité sur les marchés historiques avec une croissance attendue en 2019

BIO-UV Group (Code ISIN : FR0013345493/ Mnémonique : ALTUV), spécialiste des systèmes de désinfection de l'eau par ultraviolets, annonce ce jour la publication de ses comptes pour l'exercice 2018, arrêté lors d'un Conseil d'administration qui s'est réuni le 10 avril 2019 et audités par les Commissaires aux comptes. Le rapport financier annuel 2018 est à disposition sur le site internet de la Société (www.bio-uv.com).

en K€, au 31 décembre	2018	2017
Chiffre d'affaires	12 415	10 181
EBITDA	859	1 131
Dotations aux amortissements et provisions	(844)	(725)
Résultat d'exploitation	15	406
Résultat net (part du groupe)	46	(91)

Activité en croissance de +22%, supérieur aux objectifs annoncés

En 2018, BIO-UV Group a dépassé ses objectifs de croissance, affichant sur la période une hausse de 22% de son chiffre d'affaires consolidé, contre 15% initialement annoncé.

Cette excellente performance traduit notamment la forte accélération de l'activité de traitement des eaux de ballast¹ qui affiche, sur l'exercice, une hausse de +68%, supérieure aux objectifs initiaux d'au moins +60% sur l'exercice. La période est également marquée par un très bon maintien des activités historiques, en légère croissance, notamment portées par la France en hausse de 20% sur la période. L'export s'inscrit momentanément en léger recul en raison de contextes géopolitiques tendus sur la zone Russie et Moyen Orient.

Résultats annuels 2018

Rentabilité préservée dans un contexte d'investissements pour accompagner la forte croissance

Depuis 2017, la réglementation impose à tous les bateaux neufs dans le monde, et à compter de septembre 2019, à tous les bateaux existants, de disposer d'un équipement de traitement de leurs ballasts. Cette nouvelle donne a conduit de nombreux armateurs mondiaux, afin de se conformer à la réglementation, sans attendre la date butoir, à initier dès 2018 des premières commandes pour équiper leurs flottes de tels systèmes.

Au cœur du processus de décision de ces armateurs, fort de sa double certification IMO et USCG², de la performance de ses équipements et de son rayonnement international, BIO-UV Group a ainsi commencé à enregistrer en 2018 une montée en puissance de ses prises de commandes.

Cette accélération s'est traduite par une progression des charges d'exploitation, tant sur les charges de personnels que les autres charges, afin d'accompagner l'augmentation de l'activité ballast, et répondre sans délai aux demandes de ses clients.

Dans ce contexte d'investissement nécessaire pour préparer la croissance future du Groupe, BIO-UV Group est parvenu à préserver sa rentabilité tant au niveau de l'exploitation, avec un EBITDA de 859 K€ que du résultat net qui ressort à 45 K€ après une perte de -91 K€ en 2017.

Pour accompagner ces développements, le Groupe s'appuie également sur une structure financière renforcée intégrant le produit de la levée de fonds, suite à l'introduction en bourse sur Euronext Growth Paris réalisée en juillet 2018. Ainsi, au 31 décembre 2018, BIO-UV Group affichait une trésorerie de 5,9 M€ et une dette nette de 0,7 M€.

Perspectives 2019

Déjà près de 20% de croissance sécurisée sur l'activité Ballast en 2019

L'accélération que le Groupe a enregistré en 2018 sur le marché du traitement des eaux de ballast se poursuit sans décélérer depuis le début de l'année 2019.

Dans ce marché très favorable, BIO-UV Group dispose d'une excellente visibilité avec, au 31 mars 2019, un carnet de commandes, sur son activité de traitement des eaux de ballasts, de 6,2 M€, entièrement facturables en 2019, soit une croissance de l'activité déjà sécurisée en 2019 de près de 20%. Et cette dynamique devrait continuer à rester soutenue sur les prochains mois.

1 Les ballasts sont des réservoirs d'eau de grande contenance destinés à être remplis ou vidés d'eau de mer afin de gérer la stabilité des navires durant leur navigation.

2 IMO : International Maritime Organization – USCG : United States Coast Guard

Très bonne visibilité sur les marchés historiques

Moteur de son développement depuis la création du groupe, les activités historiques, toujours stratégiques, bénéficient de catalyseurs de croissance solides qui vont lui permettre de réaliser une croissance significative en 2019. Pour y parvenir, BIO-UV Group s'appuiera sur des lancements de systèmes complémentaires aux gammes existantes, le renforcement de son implantation en France et à l'export, les références de premier plan, son réseau d'agents et de prescripteurs établis dans plus de 65 pays et un carnet de commande déjà bien engagé sur les premiers mois de l'année.

Au regard de ces éléments, BIO-UV Group est confiant dans l'atteinte d'une croissance de ses activités historiques en 2019.

Réaffirmation des ambitions 2022

Au-delà de 2018, BIO-UV Group réaffirme ses ambitions d'atteindre en 2022 un chiffre d'affaires d'environ 40 M€, avec une marge d'exploitation supérieure à 10% sur le même horizon.

A propos de BIO-UV Group

Créé en 2000, BIO-UV Group conçoit, fabrique et commercialise des systèmes innovants de désinfection de l'eau par ultraviolets. La gamme d'équipements développés par le Groupe adresse plusieurs marchés :

- Le marché récréatif sur lequel BIO-UV Group est n°1 en France et en Europe du traitement de l'eau des piscines résidentielles par UV ainsi que sur le marché public et semi-public de la déchloramination en bassins collectifs ;
- Les marchés Municipaux et Industriels sur lesquels ont été développées des gammes spécifiques pour des applications telles que : la potabilisation, le traitement des effluents, la réutilisation des eaux usées (REUSE), les eaux de process, l'aquaculture, etc ;
- Le marché des eaux de ballast de navires qui bénéficie depuis 2017 d'une nouvelle réglementation internationale imposant à tous les bateaux de disposer d'un équipement de traitement de leurs eaux de ballast.

BIO-UV Group est labellisée Entreprise Innovante par Bpifrance et est éligible au dispositif PEA-PME.

Contacts :

BIO-UV Group

+33 (0)4 99 13 39 11

invest@bio-uv.com

ACTIFIN, communication financière

Alexandre COMMEROT

+33 (0)1 56 88 11 11

biouv@actifin.fr

ACTIFIN, relations presse

Isabelle DRAY

+33 (0)1 56 88 11 29

idray@actifin.fr